

MGR DE LAVAL ET LA COLONISATION DE LA NOUVELLE-FRANCE

La colonisation de la Nouvelle-France ne fut pas l'œuvre de quelques hommes seulement. Chefs d'État, ministres, gouverneurs, intendants, prêtres, tous y contribuèrent en mesure variable et de différentes façons. Et parmi tous ces ouvriers d'une tâche si essentielle, il faut en mentionner un dont le concours fut très effectif, quoique moins apparent que celui de beaucoup d'autres. Nous voulons parler de Mgr de Laval, le premier évêque de Québec.

Lorsqu'il débarqua à Québec, le 17 juin 1659, la colonie était encore au berceau. On y comptait, à peine, 2,200 âmes, et cette population était dispersée sur une étendue de quatre-vingts lieues. Un commencement d'agglomération se dessinait dans trois principaux centres : Québec, Montréal et les Trois-Rivières. Autour de Québec, les côtes de Beaupré, de Lauzon et de l'île d'Orléans laissaient voir des habitations espacées, avec de petits champs taillés à angles droits dans la forêt. Entre Québec et Montréal c'était encore la forêt vierge.

Aucune route pour aller d'une habitation à l'autre ; point de ponts pour traverser les rivières. Le seul véhicule dont on peut faire usage est le canot ; en hiver, lorsque le fleuve est gelé, on doit aller sur des raquettes en se frayant un chemin à travers les bois.

L'organisation paroissiale était nulle. Aucune église sur l'île d'Orléans et sur toute l'étendue de la rive sud du fleuve. A Tadoussac, les Jésuites en avaient fait construire une, en pierre, pour les sauvages montagnais. Une autre, également en pierre, venait d'être terminée au Château-Richer, et on

achevait la construction d'une troisième, en bois, à Sainte-Anne-de-Braupré.

Québec en renfermait quatre, toutes en pierre: celles de la paroisse, des Jésuites, des Ursulines et de l'Hôtel-Dieu. A deux milles de la ville, sur le chemin de Sainte-Foy, était la chapelle en bois attenante à la maison de Jean Bourdon, desservie par l'abbé Lesueur de Saint-Sauveur. Plus bas, sur la pointe de Sillery, était celle des Jésuites, laquelle servait de lieu de culte aux sauvages Hurons, réfugiés, dans le moment, en cet endroit.

A Montréal, la chapelle, en bois, de l'Hôtel-Dieu servait d'église aux colons. Enfin aux Trois-Rivières, les Jésuites avaient construit une église en bois. Il n'y avait donc dans toute la colonie que onze églises ou chapelles.

Vingt-cinq prêtres, dont neuf séculiers et seize pères jésuites se partageaient le travail des missions.

Comme tout cela était encore rudimentaire et quelle émotion dut éprouver Mgr de Laval en voyant la colonie dans un état aussi primitif !

Le digne prélat, cependant, ne se laissa pas aller au découragement. Ses premières impressions sont nettement favorables. Avec quel entrain il décrit, dans son premier rapport au Souverain Pontife (1660): "Nos montagnes sauvages et abruptes, nos lacs immenses comme des mers, nos fleuves majestueux plus grands que ceux de l'Europe, nos rivières remplies de rapides et de chutes superbes qui en rendent la navigation difficile". La fertilité du sol le frappe. "Le blé, l'avoine, les pois, les fèves y viennent en abondance; les animaux domestiques, les vaches, les moutons, les cochons, les poules se reproduisent heureusement", dit-il. Il admire la salubrité du climat. "Le froid est vif et il ne pleut pas durant l'hiver, pendant lequel la terre est recouverte d'une épaisse couche de neige."

Embrassant d'un coup d'œil l'immense territoire confié à son zèle apostolique, il voit les tribus sauvages encore plongées dans les ténèbres de l'idolâtrie, et, de son grand

cœur, laisse échapper un cri de douleur en songeant que si peu, parmi ceux qui l'entourent, s'occupent de l'âme de ces pauvres indiens. A lui est dévolue la charge de leur envoyer des missionnaires, de les faire entrer dans le bercail du Christ. "Fasse le ciel, dit-il, que je me fasse tout à tous et que je parvienne à procurer des âmes à Jésus-Christ."

Son âme, si ardente, dut, tout de même, être saisie d'angoisse en songeant à l'immense labeur qu'il avait à accomplir sur cette terre de la Nouvelle-France.

Qui sait si, dans ce moment, sa pensée ne plongeait pas dans l'avenir, si, dans un rêve magnifique, il ne vit pas les forêts transformés en champs fertiles, les clochers s'alignant à perte de vue sur les rives du fleuve, les temples remplis de fidèles chantant les louanges du Seigneur, les si nombreux diocèses issus de son vicariat apostolique.

La tâche que Dieu lui confiait était lourde, il aurait bien des souffrances à endurer, bien des combats à livrer, mais ses sueurs ne seraient pas stériles. Tout un peuple resté fidèle au Christ et à la foi catholique se leverait un jour pour le proclamer. Il serait le chef d'une chrétienté qui ne démentirait pas ses origines.

Sans doute, il ne lui sera pas donné de contempler lui-même des résultats aussi consolants. Ouvrier de la première heure, son rôle se réduira à jeter en terre la magnifique moisson que ses successeurs recueilleront.

De concert avec les autorités civiles, il surveillera le choix des colons, il verra à leur établissement, il posera les bases de cette belle organisation paroissiale qui a si largement contribué à notre survivance nationale ; il sera, en un mot, un des grands artisans de la nationalité canadienne-française.

C'est à son instigation que Louis XIV enlève à la compagnie des Cent-Associés, en 1663, le contrôle de la Nouvelle-France, qu'il charge le grand ministre Colbert d'en assurer le peuplement, qu'il envoie, en 1665, le marquis de Tracy,

avec une armée de douze à treize cents hommes, dompter les Iroquois et les forcer à conclure la paix.

Une ère nouvelle s'ouvre pour la colonisation de la Nouvelle-France. L'intendant Talon l'organise sur un plan nouveau. Les soldats du régiment Carignan-Salières, déchargés du service militaire, sont engagés à se fixer dans le pays. Talon distribue de larges seigneuries aux officiers de ce régiment en leur imposant l'obligation d'y établir des colons. Des familles entières sont transportées de France aux frais du roi qui se charge en plus de leurs dépenses d'établissement. L'ordre du roi est formel, il faut augmenter le nombre des habitants. Colbert dirige le mouvement en France, Talon et Mgr de Laval le surveillent en Canada.

Les résultats de cette politique nouvelle ne se font pas attendre. Le premier recensement fait par les ordres de Talon, durant les mois de février et de mars 1666, donne 538 familles, en tout 3,215 âmes. Le recensement de 1667, fait par Talon lui-même, durant les mois de septembre et d'octobre, accuse un progrès considérable, 3,918 âmes.

Ce recensement donne une statistique intéressante : on constate qu'il y avait dans la colonie 11,448 arpents de terre en culture. Un relevé officiel, fait en 1668, mentionne une population de 5,870 âmes formant 1,139 familles, 15,642 arpents de terre défrichée. On comptait en plus 412 soldats qui commençaient à s'établir. En trois ans la colonie a gagné 3,000 âmes, chiffre considérable quand on songe qu'il fait plus que doubler la population, et que de 1608 à 1665 elle avait à peine atteint un pareil résultat.

Le père François Lemercier écrit en 1668 : Il fait beau voir à présent presque tous les rivages de notre fleuve Saint-Laurent habités de nouvelles colonies qui vont s'estendant sur plus de quatre-vingts lieues de païs le long des bords de cette grande rivière où l'on voit naître, d'espace en espace, de nouvelles bourgades qui facilitent la navigation, la rendant et plus agréable par la vue de quantité de maisons et plus commode par de fréquents lieux de repos."

Cet élan se continue pendant les années qui suivent, et celles qui vont de 1669 à 1672 comptent parmi les mieux remplies de l'histoire canadienne.

En 1675 il y a 6,705 âmes dans la colonie. Les maisons s'espacent le long du fleuve, de petits villages se dessinent çà et là. Le temps est venu de songer à un commencement d'organisation paroissiale.

En 1678 Mgr de Laval délimite les premières paroisses. Elles sont d'une étendue considérable, quelques-unes ont trente ou quarante lieues de large.

L'île de Montréal a fait de grands progrès. C'est la seigneurie la plus peuplée et ses habitants vivent à l'aise. Trois circonscriptions y sont établies : Ville-Marie, Lachine, et la Pointe-au-Trembles. La desserte en est confiée aux prêtres de Saint-Sulpice. Trois-Rivières avec Nicolet et la seigneurie de Godefroy forme également une circonscription paroissiale. Le Cap-de-la-Madeleine en forme une autre avec Bécancour et Gentilly. Autour de Québec, le territoire compris entre la ville et le Cap-Rouge forme la paroisse de Sainte-Foy. Sur la côte de Beaupré, le Château-Richer, l'Ange-Gardien et Sainte-Anne-du-Petit-Cap forme une paroisse. Enfin, sur la rive sud, deux circonscriptions paroissiales, dont l'une va de la Rivière-Duchêne (Lotbinière) à Beaumont, et l'autre de Beaumont à la Rivière-du-Loup (en bas) sont également marquées.

Il n'était pas facile de placer des curés résidents dans des paroisses d'une aussi grande étendue, encore moins de pourvoir à leur entretien.

Les colons dispersés çà et là, par petits groupes, étaient trop peu nombreux encore et trop pauvres pour s'en charger.

D'ailleurs, était-il possible de laisser des prêtres pendant de longues années dans un isolement aussi complet, avec la perspective souvent de mourir sans les secours de la religion, et pourrait-on en trouver qui consentiraient à se dévouer à un apostolat aussi pénible ?

Mgr de Laval fit preuve ici d'un esprit vraiment pratique. Il unit au Séminaire des Missions-Étrangères, à Paris, le Séminaire qu'il avait fondé, à Québec, en 1663. Il assurait ainsi le recrutement du clergé canadien, en attendant que des prêtres puissent être formés au pays même. Il voulut de plus, que ceux qui seraient employés dans les missions de la Nouvelle-France fussent membres de son Séminaire, et restassent attachés à cette maison qui leur servirait de lieu de repos au retour de leurs courses, et de lieu de refuge, dans leur vieillesse. Ils seraient sans ressources personnelles, le Séminaire devant pourvoir, au jour le jour, à leurs besoins. Le Pape et Louis XIV approuvèrent ce plan qui était une œuvre de grande sagesse et convenait bien à l'état où se trouvait la colonie dans les débuts de sa colonisation.

La vie du missionnaire chargé de desservir les habitants *des côtes* était certainement très pénible ! Comme les maisons n'étaient pas groupées en village, il fallait aller de l'une à l'autre, à travers les bois, ou par le fleuve, sur un canot d'écorce. En hiver ces courses devenaient excessivement dures. Les pieds chaussés de pesantes raquettes, le missionnaire cheminaut sur la neige mouvante, portant sur le dos une couverture, n'ayant souvent pour toute nourriture qu'un morceau de pain, et pour gîte, la cabane de quelque particulier.

Ordinairement il était accompagné d'un valet qui l'aidait à conduire le canot et à porter les objets nécessaires à la célébration du Saint Sacrifice.

On comprend qu'au retour de ces courses le missionnaire était heureux de retrouver au Séminaire une maison où il pouvait se remettre de ses fatigues, une famille où il était reçu fraternellement.

Avec quel bonheur Mgr de Laval l'accueillait. " La joie éclatait sur le visage du vénérable évêque, dit son biographe M. de Latour lorsque ses curés venaient loger chez lui, avec la confiance d'un enfant qui entre dans la maison paternelle.

Il voyait ces hommes que le climat et le travail avaient exténués et qui portaient sur le visage le témoignage écrit de leur zèle, il courait à eux, il les embrassait et les comblait de caresses, entrait dans le plus menu détail de leurs peines, et s'épuisait pour les soulager dans leurs besoins. Il était surtout enchanté lorsqu'ils se présentaient à lui avec une vieille soutane toute déchirée, un méchant bonnet de matelot, de gros souliers avec des grapins, en un mot comme des sauvages, et alors il les reconnaissait pour ses véritables enfants, dégagés de toutes les superfluités de la vie, négligeant ce vain extérieur pour ne s'occuper que de leurs fonctions apostoliques . . . ”

Leurs fatigues, il les connaissait pour les avoir éprouvées lui-même en maintes occasions. Que de fois, en effet, monté sur un petit canot d'écorce, accompagné d'un seul prêtre et de quelques rameurs, il parcourut les deux rives du fleuve. Que de fois, il dut coucher sur la terre nue et dormir à la belle étoile, ou dans la hutte de quelque paysan.

“ On l'a vu cent fois, dit encore son biographe, aller administrer les sacrements aux malades et à la campagne, ramant dans un canot d'écorce en été, marchant en hiver sur la neige en raquette, portant sur le dos la chapelle et un morceau de pain, aller à une ou deux lieues dire la messe dans une cabane, donner le viatique et l'extrême-onction et s'en revenir de même après avoir mangé en courant son morceau de pain . . . ”

Quelle tâche ardue pour un homme déjà écrasé sous le poids de l'âge et accablé de nombreuses infirmités.

N'importe. L'œuvre de Dieu s'accomplissait, la colonie se peuplait, des foyers chrétiens se fondaient, une nation nouvelle et catholique s'édifiait.

C'est dans la grande tournée pastorale qu'il fit en 1681 que Mgr de Laval put mesurer toute la grandeur du travail accompli depuis son arrivée. Comme le pays avait changé d'aspect depuis sa première visite à Montréal, en 1660.

Le " Plan général de l'état présent des Missions du Canada " qu'il prépara au retour de cette tournée est certainement suggestif. Il donne une description exacte de l'état de la colonisation à cette époque. Les *habitations* se suivent maintenant sans interruption, sur les deux rives du fleuve, entre Québec et Montréal. Le gouvernement de Québec est encore la partie la mieux peuplée. Vingt-cinq missionnaires, parmi lesquels on compte neuf prêtres nés et formés au pays, se partagent le territoire de la colonie. Deux sont établis à la côte de Beaupré : M. Louis Soumande, canadien, et M. Guillaume Gauthier, français ; deux autres sont à l'île D'Orléans : MM. François Lamy, français, et Pierre de Francheville, canadien.

M. Soumande demeure au Cap-Tourmente (Saint-Joachim) et dessert par voie de mission Sainte-Anne-de-Beaupré (167)(1), Saint-Joachim (37), la Petite-Rivière (23) et la Baie Saint-Paul (31). M. Gauthier dessert alternativement le Château-Richer (279) et l'Ange-Gardien (226). Il réside dans la maison du Séminaire, au Château-Richer.

M. Lamy, en pension chez un habitant de Saint-Famille (384), dessert cette paroisse et celle de Saint-François (165). M. de Francheville dessert Saint-Laurent (242) où il réside, Saint-Jean (175) et Saint-Pierre (83).

Les paroisses de Beauport (320) et de Charlesbourg (397) ont chacune leurs curés résidents ; M. Charles-Amador Martin, canadien, à Beauport, et M. Louis-Pierre Thury, français, à Charlesbourg.

Un seul prêtre, M. Thomas-Joseph Morel, dessert, sur la rive sud, les missions de la Rivière-du-Sud (26), du Cap-Saint-Ignace (70), de l'Île-aux-Grues (15), de l'Île-aux-Oies (18), de l'Islet-Bonsecours (41), des Trois-Saumons (5), de Saint-Jean-Port-Joly (2), de Saint-Roch-des-Aulnaies (11), de Sainte-Anne-de-la-Pocatière (40), de la Rivière-Ouelle

(1) Le chiffre placé à la suite du nom de chacune des localités indique le nombre des âmes qui l'habitent.

(60), de Kamouraska (1), et de la Rivière-du-Loup (14). La desserte des seigneuries de Bellechasse (17), de Saint-Michel (17), de Beaumont (66), de Vincennes (41), de Lauzon (328), de Saint-Antoine-de-Tilly (10), de Sainte-Croix (29) et de Lotbinière (61) est confiée à M. Claude Volant de Saint-Claud, canadien.

La paroisse de Québec a pour curé M. Henri de Bernières, français. Elle renferme 239 familles et 1,354 âmes.

La paroisse de Sainte-Foy (255), les missions de Sillery et de Notre-Dame-de-Lorette (102) sont desservies par les pères Jésuites qui y ont deux résidences sauvages : une, d'Abénaquis, à Sillery, et l'autre, de Hurons, à Lorette.

Le territoire compris entre le Cap-Rouge et Deschambault est confié à M. Jean Pinguet, canadien, qui réside ordinairement à Neuville (340) et dessert, par voie de mission, Saint-Augustin (176), la Pointe-aux-Écureuils (44), Portneuf (50) et Deschambault (11).

M. Paul Vachon, canadien, qui n'a pas encore de résidence fixe, dessert les Grondines (38), Sainte-Anne-de-la-Pérade (92) et Batiscan (273).

Champlain (285), les fiefs de Marsollet et de Hertel (24) et la seigneurie de Gentilly, sont desservies par M. François Dupré, français, qui demeure à Champlain.

Aux Trois-Rivières, (200), le curé M. Gauthier de Brullon, français, réside chez le gouverneur. Il dessert, avec l'aide d'un frère récollet, le Cap-de-la-Madeleine (200), les seigneuries de Nicolet, de Godefroy, de Becancourt et de Linctot, qui renferment en tout 82 âmes.

Quatre missionnaires se partagent le territoire compris entre les Trois-Rivières et Montréal: MM. Pierre Volant de Saint-Claude, Jean Basset, Pierre de Caumont et Benoît-Pierre Duplain. M. Volant, canadien, qui a sa résidence à Sorel (113) dessert, sur la rive sud : Saint-François-du-Lac, sur la rive sud : la Rivière-du-Loup (33), les seigneuries de Berthier (42) et de Lanoraie (14).

Les seigneuries de Saint-Ours (89), de Contrecoeur (73), de Boisseau (17), de Verchères (56), le fort Chambly, sur la rive sud, et la seigneurie de Lavaltrie (43) sur la rive nord, sont desservies par M. Duplain, qui réside chez le seigneur de Saint-Ours.

Sur la rive nord, encore, les seigneuries de Saint-Sulpice (12), de Repentigny (118), de Lachenaye (70) et de l'île Jésus (30) sont desservies par M. Basset, qui demeure à l'île Jésus. En face, sur la rive sud, M. de Caumont, qui réside chez le seigneur de Boucherville (200), dessert cette seigneurie, celles de Varennes (55), de Longueuil (90), les fiefs du Cap-Saint-Michel (16), de la Trinité (12) et de Tremblay (30).

La desserte de la Prairie-de-la-Madeleine et de la côte Saint-Lambert (210) est confiée aux pères Jésuites qui ont également sous leurs soins la mission des sauvages du Sault-Saint-Louis.

Dans l'île de Montréal, la cure de Ville-Marie unie au Séminaire est desservie par les prêtres de Saint-Sulpice. Ce sont eux également qui desservent la paroisse de la Pointe-aux-Trembles (370) et celle de Lachine (255).

Dans sa tournée de 1681, Mgr de Laval s'arrêta à presque tous les endroits que nous venons de mentionner. Son cœur dut saigner souvent en voyant la pauvreté de l'Église du Canada. La plupart de ces localités étaient encore sans chapelle. Quant aux presbytères, c'est à peine si l'on en comptait cinq ou six dans toute la colonie.

Le vénérable évêque souffrait de voir ses diocésains privés de tant secours religieux pendant de longs mois, et aurait bien voulu placer des curés fixes dans les endroits les plus peuplés. D'ailleurs Louis XIV, les ministres Colbert et Seignelay, le pressaient d'en agir ainsi.

Mgr de Laval comprenait bien que l'union des prêtres au Séminaire n'était qu'un expédient temporaire, qu'il faudrait avant longtemps songer à établir des curés résidents en leur

laissant le produit de la dîme. C'était, en somme, le meilleur moyen d'attirer les colons et de multiplier les établissements. Aussi le voit-on, au retour de cette visite de 1681, demander aux colons de construire des chapelles et des presbytères, et préparer lui-même un mémoire, où il donnait la liste des cures que l'on pourrait établir d'une manière fixe, si le roi consentait à accorder un supplément pour l'entretien des curés.

La Cour se rendit à sa demande et lui accorda une somme annuelle de 6,000 livres à être distribuée entre les différents curés résidents. On ajouta plus tard 2,000 livres pour venir en aide aux prêtres infirmes ou usés par l'âge.

Mgr de Laval fit preuve de bonne volonté et érigea canoniquement six cures fixes dans l'automne de 1684.

Lorsqu'il abandonna, en 1688, l'administration du diocèse à Mgr de Saint-Vallier, les paroisses suivantes avaient des curés résidents : Québec, Ville-Marie, Beauport, Charlesbourg, Château-Richer, Sainte-Anne-de-Beaupré, Saint-Pierre et Sainte-Famille de l'île d'Orléans, Cap Saint-Ignace, Saint-Joseph de Lévis, Sainte-Foy, Neuville, Batiscan, Champlain, Trois-Rivières, Répentigny, Pointe-aux-Trembles (Montréal), Lachine, Boucherville et Sorel.

En 1692, Mgr de Saint-Vallier brisa l'union des cures au Séminaire de Québec, et organisa son diocèse comme ceux de France.

Le nouvel évêque travailla avec beaucoup de zèle à l'organisation des paroisses et en établit plusieurs nouvelles.

Mgr de Laval, retiré au Séminaire, suivait avec intérêt les progrès de la colonie. Quoiqu'il ne partageait pas toutes les vues de son successeur, il était le premier à reconnaître l'activité qu'il déployait pour l'avancement de l'Église canadienne.

Le vieil évêque vécut assez longtemps, pour voir établi sur des bases solides, le diocèse qu'il avait organisé au prix de si grands sacrifices. Lorsqu'il décéda en 1708, la popu-

lation de la Nouvelle-France était passée de 2,000 âmes qu'elle était en 1659, à 18,000. Au delà de cinquante paroisses étaient fondées ; trente d'entre elles avaient des curés résidents.

La paroisse allait devenir l'élément de cohésion de la race française en Amérique, la pierre angulaire de l'édifice national, la forteresse inébranlable qui résistera à tous les assauts.

Mgr de Laval en fut le premier et le principal artisan. En cela, comme en toutes choses, il fut un initiateur. Il reste le modèle par excellence de tous les grands évêques qui se sont dépensés dans notre pays pour l'expansion de la langue française et de la foi catholique, de ceux qui, aujourd'hui encore, jettent, à travers les forêts, les fondements de paroisses nouvelles, de diocèses futurs.

L'œuvre colonisatrice commencée par Mgr de Laval s'est faite péniblement ; elle se continue et combien féconde elle est dans ses résultats. L'illustre prélat en a posé la base, et c'est pourquoi son nom a sa place à côté de celui des grands bienfaiteurs de la nation.

Ivanhoë CARON, ptre.
